

PRISE EN CHARGE DE L'ASILE

«ORS ne fait pas de dumping»

La polémique enflé sur l'attribution à la société privée zurichoise ORS de l'entier du mandat de l'asile dans le canton. Un choix fait par le Conseil d'Etat au détriment de la Croix-Rouge fribourgeoise. Interview du directeur d'ORS, Eric Jaun.

■ Pas un jour ne passe, ou presque, sans que la privatisation de la prise en charge des demandeurs d'asile dans le canton ne suscite des réactions négatives. La décision du Conseil d'Etat, rendue publique le 6 juillet, ne fait de loin pas l'unanimité. La mise sur la touche de la Croix-Rouge préoccupe la gauche politique est syndicale. Et le fait d'avoir confié le mandat à la société anonyme zurichoise ORS Service (Organisation für Regie und Spezialaufträge) surprend pas mal de monde. La parole à son directeur Eric Jaun, un Bernois en fonction depuis plus de dix ans à la tête de 250 collaborateurs.

– **Votre sentiment à propos des réactions négatives?**

La décision a été prise par le canton. Nous sommes une entreprise qui fait son travail le mieux possible. Chacun a le droit de critiquer les décisions des autorités, mais ORS ne fait pas de politique...

– **C'est surtout le fait de confier cette tâche au privé qui pose problème...**

Je ne vois pas en quoi. La procédure des marchés publics est une obligation selon certains critères et ce n'est pas ORS qui fixe les règles. Mais je ne suis pas surpris: de telles réactions ont déjà eu lieu à Zurich à notre rencontre. Vous savez, il y a toujours des réactions négatives dans le domaine de l'asile, peu importe ce qui est fait, parce que c'est un domaine sensible. Nous faisons au mieux notre travail et les choses se calment.

La décision a été prise par le canton. Nous sommes une entreprise qui fait son travail le mieux possible. Chacun a le droit de critiquer les décisions des autorités, mais ORS ne fait pas de politique...

– **On vous accuse de n'employer aucun collaborateur qualifié dans le domaine social au foyer de la Poya, qu'ORS gère à Fribourg pour les personnes frappées d'une non-entrée en matière...**

Nous disposons à la Poya de huit personnes âgées de 26 à 58 ans. Donc, nous n'engageons pas que des jeunes personnes. Leur profil professionnel: études sociales, économie, domiciliation en droit, instructeur, aide-soignant et vaste expérience dans les secteurs des soins et d'accompagnateurs pour enfants, dans la psychiatrie clinique universitaire, le tutorat, l'encadrement de réfugiés et les lan-



gues: allemand, français, anglais, espagnol, italien, russe et arabe.

Je peux aussi vous dire que nous sommes le seul acteur de l'asile qui dispose d'autant de systèmes de qualité, la norme ISO 9001, la reconnaissance de l'Office fédéral des assurances sociales et le respect du label égalité salariale entre hommes et femmes dans les entreprises. En plus, c'est nous qui avons établi le standard pour l'encadrement au niveau communal, dite deuxième phase d'accueil. Notre professionnalisme est largement reconnu. Nous fonctionnons en optimisant les trois éléments du triangle: le canton mandataire, les demandeurs d'asile et ORS. Ça ne marche que si nous défendons les intérêts de chacun, et pas seulement les nôtres.

– **La différence de votre budget salarial avec celui de la Croix-Rouge fribourgeois est énorme: 800000 francs sur un total de 4 millions. Vous pratiquez le dumping salarial?**

Nous calculons les salaires en veillant à l'adéquation entre la qualification du collaborateur et les tâches à effectuer. Si on faisait du dumping, on ne serait pas considéré comme un organisme professionnel par les autorités. J'ajoute que nous disposons d'une administration très restreinte et efficace. Cela nous permet d'affecter le plus de forces possibles à l'encadrement.

Propos recueillis par
Sébastien Julian